Le « Krokodile noir du Niger » des collections du Muséum,

par M. Léon Vaillant.

Depuis le remarquable Mémoire publié par Strauch en 1868, l'assimilation entre le *Crocodilus cataphractus* Cuvier et le *Crocodile noir* vu par Adanson au Sénégal n'est contestée par aucun zoologiste, mais il y avait difficulté à reconnaître l'exemplaire du Muséum étiqueté, de la main du célèbre voyageur : Krokodile noir du Niger.

Cuvier (1807), plus tard Duméril et Bibron (1838) parlent de cet individu, qu'ils ont eu entre les mains, et le déterminent comme variété II ou B. de leur *Alligator palpebrosus*, laquelle variété est élevée au rang d'espèce par Cuvier lui-même dans son résumé systématique; on la désigne aujourd'hui sous le nom de *Jacaretinga trigonatus* Schneider. On sait sur quelle misérable argumentation s'est appuyé Gray pour prétendre, jusqu'en 1872, que ces savants herpétologistes avaient confondu un *Osteolæmus tetrapsis* Cope, de la côte occidentale d'Afrique, avec cette espèce américaine, si nettement caractérisée par eux, bien que Strauch, dans le travail précité, eût déjà fait justice des prétendues raisons données par le directeur du Musée britannique.

Toutefois, dans ces derniers temps, il avait été impossible de retrouver cet objet, dont il n'était fait mention spéciale ni dans le catalogue imprimé de 1851 par Constant et Auguste Duméril, ni sur les catalogues manuscrits du laboratoire. Feu Braconnier, qui connaissait si admirablement la collection, interrogé plusieurs fois à ce sujet, n'avait pu me fournir non plus aucun renseignement.

Les recherches que j'ai, depuis plusieurs années, entreprises sur nos Emydosauriens, dans le but d'y déterminer exactement les types authentiques, m'ont permis de retrouver cet intéressant exemplaire et, sans entrer ici dans des détails qui feront l'objet d'un mémoire spécial, voici en quelques mots les déductions par lesquelles on est amené à le reconnaître.

La collection à l'époque du travail de Cuvier (1807) renfermait quatre exemplaires du *Jacaretinga trigonatus;* elle se trouvait dans le même état lors de la publication du III^e^ volume de l'*Erpétologie générale* (1838); aujourd'hui, d'ailleurs, nous n'en possédons qu'un de plus, soit cinq. En voici la liste énumérative donnant le numéro individuel (Registre des parchemins) et la taille; pour aucun d'entre eux nous ne connaissons de localité certaine et l'origine n'est indiquée sur le catalogue systématique que pour l'exemplaire entré le dernier dans la collection :

7527	*Jacaretinga trigonatus*, Schneider. — Longueur . .	1^m^,17
7529	—	—	1 00
7525	—	—	0 80
2149	—	—	0 37
2145	—	—	0 20

Comme l'exemplaire pouvant porter l'indication écrite de la main d'Adanson était un individu en peau, on doit éliminer les deux derniers, qui sont dans l'alcool; ils sont d'ailleurs cités déjà par Cuvier, aussi bien que par Duméril et Bibron, et viennent l'un certainement, l'autre très probablement, du cabinet du Stathouder. On ne tiendra pas compte non plus du **7529** entré en 1843 et acquis d'une demoiselle Niodot. Les **7527** et **7525** sont donc les deux exemplaires en peau vus par les auteurs précités; au reste, nous en trouvons fort heureusement les dimensions données dans l'Erpétologie générale : 1 m. 19 pour l'un, 0 m. 82 pour l'autre; mesures aussi concordantes qu'on peut le désirer avec celles citées plus haut et que j'avais prises avant de soupçonner les recherches auxquelles je devais me trouver conduit. Duméril et Bibron ajoutent que le plus grand exemplaire, qui leur a surtout servi de type, «avait appartenu auparavant au Cabinet d'Histoire naturelle de la Sorbonne». Le plus petit, **7525**, est donc nécessairement l'individu «que M. Cuvier trouva dans la collection du Muséum portant une étiquette avec ces mots *Krokodile noir du Niger,* écrite de la main d'Adanson».

Cette étiquette existait-elle encore en 1838? La phrase reproduite ici textuellement laisse dans le doute, mais permet de penser qu'elle avait disparu; en tout cas, n'en trouve-t-on aujourd'hui aucune trace. Cuvier dit au reste que, de son temps, elle était déjà à demi effacée.

Ce qui empêcha pendant si longtemps de retrouver ce type, c'est que. par suite d'une de ces erreurs matérielles heureusement rares, mais presque inévitables à certains moments dans des collections si étendues et d'un maniement si difficile, on avait, à une époque certainement ancienne, transporté sur cet exemplaire une étiquette manuscrite, peut-être de la main de Cuvier, portant ces mots : «Caïman à paupières osseuses, *Crocodilus palpebrosus,* Cuvier, première variété; donné par feu Gauthier, qui disait l'avoir rapporté de Cayenne». Or l'exemplaire de Gauthier décrit par Cuvier, revu par Duméril et Bibron, appartenant à leur variété I ou A, est un véritable *Jacaretinga palpebrosus;* il mesure 1 m. 29 de long, indications précises, dont aucune ne peut s'appliquer au **7525.** L'individu auquel cette étiquette convient se retrouve dans la collection sous le numéro **7530.**

Un point reste obscur : comment Adanson a-t-il été conduit à dénommer de cette façon un exemplaire de *Jacaretinga trigonatus?* La chose s'explique, s'il a vu dans ses voyages l'*Osteolæmus tetraspis;* entre ces Crocodiliens, il y a une certaine similitude dans la forme générale et l'on comprendrait que, sur de simples souvenirs, on eut alors fait la confusion. Mais cette dernière espèce remonte-t-elle plus au Nord que Sierra Leone, point qu'Adanson a été loin d'atteindre? Ce n'est pas l'opinion de Strauch, ni de M. Boulenger; les exemplaires de nos collections sont également, au moins ceux de localités certaines, plus méridionaux; par contre, M. T. de

Rochebrune, qui a résidé dans ces régions, indique ce Reptile comme de la Gambie. Or, Adanson a séjourné à Albreda, à quelque distance de l'embouchure de ce fleuve : il serait donc admissible, d'après cette dernière manière de voir, qu'il pût avoir eu là connaissance d'un Crocodilien à museau court. Ajoutons que, au dire des voyageurs, l'*Osteolæmus tetraspis*, espèce plus terrestre que ses analogues des mêmes contrées, est parfois conservé vivant comme ressource alimentaire et aurait pu, à ce titre, être transporté par quelque embarcation. On n'a malheureusement à présenter ici que des hypothèses; Adanson, dans l'intéressant journal de son voyage, ne fournit aucun éclaircissement à cet égard.

Crustacés nouveaux provenant des campagnes du Travailleur *et du* Talisman,

par MM. A. Milne Edwards et E.-L. Bouvier.

Calathéidés.

Munida tropicalis sp. nov.

Cette espèce se range parmi les Munides qui sont dépourvues d'épines cardiaques, mais qui sont munies de pinces droites et qui présentent une paire d'épines sur le deuxième segment abdominal; elle se rapproche surtout de la *M. inornata* et se fait remarquer comme elle par ses lignes ciliées non irisées, par ses épines sus-orbitaires qui atteignent à peine la cornée, et par l'armature épineuse de ses appendices ambulatoires.

Mais elle s'en distingue par un grand nombre de caractères : le rostre est sigmoïde, les lignes ciliées de la carapace et de l'abdomen sont peu nombreuses, l'armature post-rostrale ne présente qu'une rangée de quatre spinules, les chélipèdes sont plutôt courts, ils sont presque dépourvus de lignes ciliées et présentent par contre un certain nombre de longues soies, les doigts des pinces sont beaucoup plus longs que la portion palmaire et ne présentent qu'un très léger hiatus à leur base; le carpe est court et muni d'une rangée d'épines sur sa face supérieure; le méropodite est muni lui-même d'une rangée longitudinale d'épines qui fait suite à la précédente; il en présente en outre un certain nombre sur sa face interne, mais il en est dépourvu sur son bord externe. Le méropodite des pattes ambulatoires est armé de nombreuses spinules sur ses deux bords. Les yeux sont très peu dilatés et le bord postérieur de la cornée est dépourvue de soies; le second article des pédoncules antennaires est orné d'une épine en dedans et en avant, d'une seconde épine en dehors; le premier article des pédoncules antennaires est muni de deux longues épines en dehors et